

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEFRI

Berne, 1er juillet 2024 / DR
VL/ OMPr

Expédition électronique : philippe.wyss@sbfi.admin.ch

Révision totale de l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Commentaire général

Le PLR Suisse apporte un soutien mitigé à la révision totale de l'ordonnance du SEFRI. Nous reconnaissons les efforts déployés pour moderniser le système de formation et le rendre plus pertinent face aux défis actuels et futurs. Toutefois, nous exprimons certains doutes qu'en à la suppression des examens écrits dans les formations professionnelles de trois et quatre ans.

Points de Soutien

En mettant l'accent sur l'acquisition de compétences transversales et la promotion de la communication dans les langues nationales, la révision renforce les compétences essentielles des apprenants. L'accent mis sur le développement durable et l'aptitude à l'apprentissage tout au long de la vie est en parfaite adéquation avec les valeurs défendues par le PLR Suisse. Cela garantit que les apprenants soient non seulement prêts pour le marché du travail actuel, mais aussi pour les défis futurs.

Opposition à la Suppression des Examens Écrits

Malgré ces points positifs, le PLR Suisse s'oppose à la suppression des examens écrits dans les formations professionnelles de trois et quatre ans pour plusieurs raisons.

Les examens écrits sont un moyen éprouvé d'évaluer de manière objective et standardisée les connaissances théoriques des apprenants. Leur suppression pourrait compromettre la rigueur académique et la qualité globale de l'éducation. Une réduction du nombre d'examens écrits pourrait être une solution, mais pas leur suppression pure et simple.

Les examens écrits offrent une évaluation transparente et équitable des compétences des apprenants, permettant de comparer les performances de manière uniforme à travers différentes régions et institutions. Leur suppression pourrait introduire des disparités et des inégalités dans le processus d'évaluation. De plus, les examens écrits encouragent les apprenants à développer leur responsabilité personnelle et leur discipline de travail. Ils constituent un défi qui prépare les jeunes à affronter les exigences et les pressions du monde professionnel.

Conclusion

Le PLR Suisse appelle à revoir la possibilité de réintroduire les examens écrits dans les formations professionnelles de trois et quatre ans. Au-delà de ce point, nous pensons que cette révision peut garantir une formation professionnelle de haute qualité, tout en maintenant les standards académiques et en préparant efficacement les apprenants aux exigences du marché du travail. Nous sommes convaincus que cette position équilibrée permettra de renforcer le système de formation professionnelle suisse, en le rendant à la fois moderne, pertinent et rigoureux.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jonas Projer